



APPEL À CANDIDATURE

'HAPPY'AUV' #1

Happy'Auv est un dispositif d'accompagnement et de soutien à l'émergence artistique en Auvergne Rhône-Alpes, dont l'enjeu est de poser un autre regard sur les processus de création.

A l'initiative de la compagnie chorégraphique Vilcanota – Bruno Pradet, et inspiré par HappyNest en région Hauts-de-France, le projet est soutenu par : le CDCN Boom'structur, la Cour des 3 coquins – lieu de création municipal, et la Comédie – Scène Nationale, 3 lieux basés à Clermont-Ferrand.

L'objectif d'Happy'Auv est de permettre à de jeunes artistes d'obtenir le soutien de professionnels du spectacle expérimentés, à un moment où ils entament un processus de développement et de structuration dans le cadre d'un projet artistique précis.

La cie Vilcanota apportera tout au long du processus son expertise et ses compétences, au service d'une dynamique collective de coopération. La singularité du projet repose sur la mise en collaboration des 2 compagnies autour de leurs projets respectifs. Le point fort d'Happy'Auv est d'être un modèle collaboratif, et non pas un simple tutorat individuel.

L'appel à candidature est ouvert aux artistes chorégraphiques / compagnies / collectifs...

- basés en région Auvergne Rhône-Alpes
- qui ont une structure administrative pour porter leurs projets
- ayant maximum 3 créations à leur actif
- qui ont un projet de création en cours, qui verra le jour à partir de décembre 2027

*** Début 2027 :**

Rencontre avec les 2 cies sélectionnées

*** 1^{er} au 5 juin 2027 :**

1^{ère} résidence à la Cour des 3 coquins – lieu de création municipal / Clermont -Ferrand

*** 15 au 19 novembre 2027 :**

2^{nde} résidence au CDCN Boom'Structur / Clermont - Ferrand

*** Début 2028 : Bilan commun**

*** Courant 2027 :**

2 journées d'échanges thématiques avec chaque cie

Pour candidater, envoyer à
production@compagnie-vilcanota.fr
avant le 18/11/26 à minuit

- les infos administrative de votre structure
- une présentation de la cie, des artistes
- une présentation du projet de création (avec *planning / budget de production / partenaires*)
- liens vidéo de la création en cours ou à défaut d'anciens projets
- quelques mots de vos attentes sur ce dispositif (*envers les partenaires, envers l'autre cie sélectionnée*)

→ réponses aux compagnies : mi-décembre

→ si besoin d'infos complémentaires :
production@compagnie-vilcanota.fr

- Enveloppe financière allouée à chaque cie pour couvrir une partie des frais de résidence : → 2000€ HT / cie

PRÉCISIONS SUR LE DISPOSITIF

PRINCIPE

« Happy'Auv » est la 1^{ère} édition de ce dispositif d'accompagnement et de soutien à l'émergence artistique, piloté par la compagnie Vilcanota.

Deux projets chorégraphiques portés par de jeunes équipes artistiques seront choisis à la suite de l'appel à candidatures.

Pendant une année, les deux projets seront accompagnés par Vilcanota, et pour partie par les lieux partenaires, suivant les besoins particuliers exprimés par les équipes retenues.

L'accompagnement pourra se faire aussi bien sur le plan artistique et technique, qu'en terme de conseils sur l'administration ou la production.

ENJEUX

- aider à l'insertion professionnelle des compagnies dans le paysage du spectacle vivant
- identifier ses besoins et s'outiller pour mener à bien son projet de création
- prendre du recul sur son projet, le soumettre à des regards neufs
- s'ouvrir à la coopération et à la mutualisation des compétences

DEROULEMENT

Après sélection des 2 projets, une première réunion aura lieu avec les équipes porteuses et des membres de Vilcanota, pour expliciter les modalités de Happy'Auv, et définir avec chaque équipe ses besoins spécifiques, tant pour les résidences à venir que pour les journées d'accompagnement individualisé.

Une fois ces besoins définis, Vilcanota organisera la venue de professionnels qualifiés sur ces différents temps.

DES TEMPS COLLECTIFS : LES RESIDENCES

Les équipes retenues participeront à deux résidences à Clermont-Ferrand, l'une à la Cour des 3 Coquins, l'autre chez Boom'Structur. Lors de chaque résidence, deux espaces de travail seront mis à disposition des équipes (*deux lieux techniquement équipés pour la résidence à la C3C en juin / un studio de danse et un lieu équipé pour la résidence chez Boom'Structur en novembre*).

Pendant chacune des résidences, et c'est une des singularités de Happy'Auv, les équipes de chaque projet collaboreront les 3 premiers jours, en synergie sur leur projets respectifs (travail de réflexion, de plateau...). Les 2 jours restants, chaque équipe se consacrera à son propre projet de création.

Lors de ces 2 temps, la cie Vilcanota sera présente en conseil, soutien et coordination.

A l'issue de la résidence, une présentation à des professionnels et/ou du public pourra être envisagée.

DES TEMPS PERSONNALISES : LES JOURNEES CONSEILS

Chaque équipe pourra également bénéficier de 2 journées (ou 4 demi-journées) de discussion/conseils autour de sujets de son choix, définis en amont.

A la fin de l'année, nous prendrons le temps d'un bilan tous ensemble.